LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 24 MARS 1910 NUMERO 25

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants spéciaux)

L'AMOUREUX, Alta.

Mardi, le 15 de ce mois, est décédé à Lamoureux, M. Neil Ross.

Le défunt, qui était très connu et très estimé dans la paroisse, laisse une veuve et deux enfants en bas âge; ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une grande affluence.

M. Neil Ross est mort à 27 jours d'intervalle de son frère.

Sa famille réside à Wolf Creek.

Nous offrons à sa veuve nos sincères condoléances.

Les fermiers se préparent activement aux labours.

La neige a complètement disparue et la terre est entièrement dégelée.

Les anciens du pays ne se souviennent pas d'avoir vu encore un printemps aussi précoce.

Les semailles faites d'aussi bonne heure font prévoir une abondante récolte; tous les fermiers sont radieux.

DELMAS, Sask.

—M. Jos Poitras fait actuellement construire une vaste maison.

Cette habitation avec celles de M. L. Maplette et P. Poulsage, qui viennent d'être terminées, concourent grandement à embellir notre village.

—M. J. Prince met sa maison en vente; celle-ci conviendrait parfaitement pour une maison de pension; elle se compose d'une grande salle à manger; d'une cuisine, d'une chambre au premier étage, puis de six autres chambres au second.

—Notre village augmente d'étendue tous les jours.

Un bon forgeron nous serait d'une grande utilité et serait assuré de faire de bonnes affaires. Avis aux intéressés.

—M. Barril et son fils sont arrivés ici le 19 de ce mois, venant du Michigan.

MM. Barril viennent prendre possession de la ferme qu'ils ont achetée sur la réserve.

—Nous attendons une quinzaine de familles qui doivent arriver dans le courant du mois.

OUELLETTEVILLE, Alta.

Le long silence de votre correspondant ne signifie pas que tout soit endormi chez nous. La vie et le progrès sont de plus en plus évidents dans notre colonie.

MM. Bienvenu, Deschaine et Simonin, ont construit cet hiver de jolies habitations et ils résident maintenant chez eux.

Leurs maisons sont spacieuses et confortables.

Nos concitoyens ont trouvé de l'eau à une profondeur raisonnable — 20 à 25 pieds. — Cette eau est claire, saine et abondante.

M. Grégoire Simard se hâte de terminer ses constructions pour s'installer et commencer au plus tôt ses semailles.

Les travaux du printemps ont commencé partout grâce à la température superbe dont nous jouissons.

Partout, dans la campagne, charrues, disques, herses, semeuses, tracent leur sillon dans les terres vierges encore l'automne dernier.

M. L. G. Belley nous arrivera prochainement avec cinq familles qu'il a l'intention d'établir sur les terres qu'il a ensemencées l'automne dernier.

—M. Massé doit semer au moins 150 acres.

—MM. Demeule et Turcotte sont également parmi nos fermiers qui projettent de cultiver en grand cette année.

Jusqu'à ce jour nous étions obligés d'aller soit à Cluny, ou à Gleichen pour expédier et retirer notre correspondance sous peu nous espérons que l'ouverture d'un bureau de poste à Ouelletteville viendra satisfaire au désir général.

On travaille actuellement à l'organisation d'un district d'école publique catholique, pour l'avantage des enfants de la colonie. Actuellement ces enfants, en âge d'aller à l'école sont au nombre de 15, et ce chiffre sera plus que doublé l'automne prochain.

Nous aurons un forgeron avant un mois, et M. J. Fréchette se propose d'ouvrir un magasin général aussitôt que possible.

Et l'église?...

Laissons les fermiers s'établir pour cet été, la messe peut se dire jusqu'à ce moment dans la maison d'école. Mais il y aura du nouveau avant longtemps...

Notre colonie, commencée l'an dernier, sera bientôt dominée par le clocher du temple du Maître et deviendra un foyer de la foi catholique et un centre de langue française dans cette partie de l'Alberta.

VEILLETTE, Sask.

M. Georges Veillette, maître de poste, vient de se démettre de ses fonctions et Mme Esther Veillette a été nommée en remplacement le 15 de ce mois par le Maître de poste général.

Nous offrons les félicitations de coutume à Mme Veillette qui saura parfaitement s'acquitter de ses nouvelles fonctions.

M. Joseph Thibaudeau, qui était en visite chez son frère, Louis, depuis l'automne dernier, est reparti pour la province de Québec.

M. Thibaudeau nous a quitté enchanté de son séjour parmi nous; son frère Archie, qui était venu en même temps que lui est décidé à s'établir dans notre région, car le pays lui plait beaucoup.

Depuis trois semaines, nous avons une température superbe, un véritable temps du mois de mai; la neige a complètement disparue et nos cultivateurs se préparent à faire leurs semailles.

Les fermières commencent à parler de leur jardin, le beau temps réjouit tout le monde.

M. et Mme C. Miller ont le plaisir d'annoncer à leurs amis, la naissance de leur fils, survenue la semaine dernière.

L'enfant a reçu le nom de Walter.

CHAUVIN, Alta.

M. André Poirier, de la Rivière-qui-Barre, nous est arrivé cette semaine, avec toute sa famille pour demeurer définitivement parmi nous.

Notre compatriote, qui doit ouvrir une boutique de forgeron, était attendu avec impatience par tous les fermiers des environs.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, une cordiale bienvenue.

La température superbe a permis à tous nos cultivateurs de commencer leurs semailles; la neige a complètement disparu à la campagne.

Chauvin emprunte une grande activité au retour du printemps. La construction est active; deux compagnies d'outils aratoires viennent de faire construire de vastes entrepôts.

La fête de St. Patrice n'a pas passé inaperçue à Chauvin; à cette occasion M. E. E. Webber, agent de la Cie "John Deer" a donné un bal qui a remporté un immense succès, plus de 125 personnes y assistaient.

Deux prix étaient offerts aux meilleurs valseurs et valseuses; ce fut une grande attraction; parmi les concurrents nous avons remarqué au hasard: M. et Mme Montgomery, M. et Mme C. Royal; M. E. M. Gartoon, Melle Dora Poirier, M. Smith, Melle Hair, M. F. Rinchart, Melle Fergusson, etc.

Les prix ont été remportés par M. et Mme W. Montgomery, qui furent très applaudis.

PRINCE ALBERT ET LA ROUTE DE LA BAIE D'HUDSON.

Nous recevons de Prince Albert l'article ci-dessous, dont la lecture offrira un grand intérêt pour nos lecteurs de Saskatchewan:

"...Ainsi que les dépêches vous l'auront annoncé la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson va commencer immédiatement à Prince Albert avec pour objectif direct Fort Churchill.

"C'est une nouvelle de la plus grande importance pour notre ville, car cette entreprise, lorsqu'elle sera terminée, procurera de tels avantages à Prince Albert qu'il serait téméraire aujourd'hui de vouloir les énumérer.

"Prince Albert est appelée à devenir le centre le plus important de la Saskatchewan centrale, grâce à l'énorme trafic de grains qu'occasionnera l'ouverture de la nouvelle route d'exportation.

"La Saskatchewan est, en fait, la province produisant le plus de grain et par suite de sa position géographique il n'est pas exagéré de dire que la presque totalité du grain recolté dans les limites de la province et destiné à l'exportation sera expédié via la baie d'Hudson. Ce fait admis il est facile de se rendre compte du mouvement de grain que créera à Prince Albert l'excellente position stratégique de cette ville, qui en fait la porte de la nouvelle route.

"Cette voie ferrée devant être terminée en deux ans, il paraît urgent de se préoccuper immédiatement de mettre Prince Albert en état de retirer les meilleurs bénéfices possibles de sa situation privilégiée.

"Ce qui s'impose immédiatement, si l'on veut profiter des bénéfices de la mise sur le marché c'est la création d'une bourse des grains et nous approuvons pleinement les articles des journaux anglais de la région publiés dans ce sens.

"Nous devons de plus nous préoccuper de la construction immédiate de nouveaux et spacieux élévateurs afin de pouvoir emmagasiner d'énormes quantités de grain pour assurer la régularité du trafic sur la nouvelle ligne.

"Selon l'opinion unanime Fort Churchill ne sera qu'un port d'embarquement; si nos hommes d'affaires examinent donc sérieusement la question, rien n'est plus aisé pour Prince Albert que de conquérir une importance énorme sur le marché mondial des grains, en dérivant à son profit une portion importante du commerce et du trafic actuels de Winnipeg.

"Nous devrions pouvoir faire ici le "marquetage" de tout le grain expédié par voie de la baie d'Hudson et expédier directement les chars pleins à Fort Churchill.

"Les journaux de la région sont très enthousiastes au sujet de l'avenir que réserve l'ouverture de la nouvelle voie ferrée à Prince Albert: l'un de nos confrères disait dernièrement ces paroles auxquelles j'applaudis cordialement, en terminant:

"Prince Albert est actuellement l'Ottawa de l'Ouest canadien pour le commerce du bois.

"Dans quelques années notre ville sera le Minneapolis de l'Ouest pour le commerce du grain.

"Le G. T. P. et le C. P. R. font montre d'une grande activité pour atteindre notre ville avec leurs voies ferrées; ceci montre la confiance qu'ils ont dans le développement futur de Prince-Albert."

VERS LES MONTAGNES ROCHEUSES.

On annonce de source officielle que le C. N. R. poussera activement sa ligne vers l'ouest.

L'un des principaux dignitaires de la Compagnie du C. N. R. vient de déclarer formellement que l'intention de celle-ci est de pousser activement la construction de l'embranchement Edmonton-Stoney-Plain vers la passe Yellow Head.

Environ 100 milles de voie ferrée seraient terminés à l'automne prochain.

Le point extrême, atteint vers l'ouest serait Woolf Creek, qui se trouverait ainsi relié à Edmonton par deux voies ferrées importantes, le G.T.P et le C.N.R.

Des dispositions sont prises actuellement pour que les travaux de terrassements laissés, il y a trois ans auprès du lac Wabamun, soient repris dès que la saison le permettra.

Le matériel nécessaire et les provisions seront répartis aux divers chantiers par voie du G. T. P. dont la ligne se trouve parallèle au tracé du C. N. R.

Les officiers de la compagnie estiment que la voie du C. N. R. traversera la passe Yellow Head au cours de l'été de 1911.

Les travaux de construction commenceront également cet été à Kamloops, B.C., et seront poursuivis dans la direction d'Edmonton jusqu'à raccordement des deux tronçons.

La Cie du C. N. R. informe d'autre part que l'embranchement Végreville-Calgary sera terminé au cours de l'automne prochain, dans un délai suffisant pour que la nouvelle ligne puisse servir au transport de la récolte.

L'embranchement Goose-Lake serait également raccordé avec la ligne Végreville-Cagary durant cette année.

LA TEMPERATURE ET LES SEMAILLES.

Grâce à la température printanière dont nous jouissons depuis plusieurs jours, la neige a complètement disparu à la campagne et la terre entièrement dégelée se prête parfaitement aux semailles.

Dans l'Alberta-sud les labours sont commencés depuis près d'un mois et en de nombreux endroits les fermiers ont terminé leurs semailles.

Une dépêche de McLeod nous informe que les fermiers des environs labourent jour et nuit avec des charrues tractionnées par des moteurs à gazoline.

Sans être aussi avancés dans l'Alberta-nord et la Saskatchewan, les travaux de printemps sont néanmoins commencés depuis quelques jours.

Le long des voies ferrées du C. N. R., et du G. T. P. à l'est d'Edmonton, de nombreux champs sont entièrement labourés et l'on peut voir déjà les semoirs à l'oeuvre.

La saison, de l'aveu général, est extrêmement précoce et les anciens du pays ne se souviennent pas d'avoir vu un fait semblable se produire au cours des trente dernières années.

En dépit du froid et de la neige qui peuvent faire leur réapparition en avril, M. Geo. Harcourt et les autres experts du ministère provincial de l'agriculture engagent les fermiers à faire leurs semailles immédiatement car la neige tardive ne saurait causer de dommage aux semences et l'essentiel pour obtenir une récolte abondante est de faire les semailles le plus tôt possible.

Nos correspondants régionaux nous informent que si rien d'inattendu ne survient dans les conditions atmosphériques actuelles, les labours et les semailles seront généraux dans tout le pays à la fin de cette semaine et au commencement de la semaine prochaine.

L'activité qui règne en ce moment dans les campagnes d'Alberta et de Saskatchewan, est un fait encore sans précédent dans l'histoire de n'importe laquelle des provinces canadiennes.

Tout fait prévoir qu'une abondante et précoce récolte viendra augmenter considérablement l'aisance des fermiers de l'Ouest, à l'automne prochain.

L'USINE PROVINCIALE DE SALAISON.

Plusieurs centaines de fermiers résidant en majorité dans la région s'étendant d'Edmonton à Végreville, ont accepté de s'engager à fournir le nombre de porcs requis par le département d'agriculture pour l'installation d'une usine provinciale de salaison.

Ceci est le résultat de la première tournée d'inspection de M. W. F. Stevens, commissaire provincial des animaux.

M. Stevens estime que si ses tournées subséquentes rencontrent le même enthousiaste accueil, l'usine provinciale pourra être établie sans délai et obtiendra un grand succès.

Une fourniture annuelle de 50,000 porcs est requise par le gouvernement provincial avant d'entreprendre les travaux.

LES MINES DE L'OUEST

Les ingénieurs du G.T.P. ont terminé la semaine dernière le tracé de l'embranchement qui doit relier les champs carbonifères des compagnies Yellowhead Pass et Pacific Coal à Edson, sur la ligne transcontinentale du G. T.P..

Ces réserves carbonifères d'une grande richesse et d'une surface immense sont situées sur les rivières Brazeau et Pembina sud.

Le charbon, dont plusieurs couches d'une grande épaisseur sont superposées, a été reconnu à l'analyse comme étant d'une qualité égale à celui du Crow's Nest Pass.

Le G. T. P. a signé un contrat avec la compagnie Yellow Head Pass, qui prévoit la fourniture de 1000 tonnes de charbon par jour après le 1er janvier 1911.

L'ENQUETE ROYALE.

Les travaux de la commission d'enquête ont commencé mardi dernier, les deux conseils de la commission sont MM. W. L. Walsh et Johnstone, de Lethbridge.

M. Alan Hardie a été nommé secrétaire.

Les députés libéraux opposés au gouvernement s'occupent actuellement de choisir un conseil afin d'être représentés à la commission.

Il est très probable que ce conseil ne sera autre que M. R. B. Bennett, le chef de l'Opposition.

UN APPUI AU GOUVERNEMENT RUTHERFORD.

Pas un jour ne se passe sans que le gouvernement Rutherford ne reçoive des marques d'appui et d'approbation des divers groupements libéraux de la province.

C'est avec plaisir que nous insérons l'ordre du jour suivant qui nous a été communiqué par l'association libérale allemande d'Edmonton.

"Résolu que nous avons pleine "confiance dans l'administration "Rutherford et que nous sommes "heureux de donner notre appro"bation à la nomination d'une "commission royale pour enquê"ter sur le contrat signé entre la "province et la Cie Alberta and "Great Waterways.

"Résolu de plus, de recom"mander aux diverses associa"tions libérales allemandes de la "province, d'engager vivement "leurs adhérents à appuyer le "gouvernement Rutherford."

Cet ordre du jour a été voté à l'issue d'une réunion organisée pour discuter la situation politique actuelle.

LA CONSTRUCTION A EDMONTON.

Avec le retour hâtif des beaux jours la construction prend un essor rapide à Edmonton.

Les permis de construction pris durant ce mois sont en augmentation de près de 50 pour cent sur ceux du mois de mars 1909.

Deux anciennes maisons de bois de l'avenue Jasper ont été enlevées cette semaine pour permettre de commencer les travaux de construction du nouvel édifice de la Banque Molson.

Cet édifice qui adjoindra l'édifice Empire, coûtera environ $50,000 et comprendra 3 étages.

La construction est très active dans les rues adjacentes et dans les quartiers suburbains.

Selon les prévisions des entreneurs l'année 1910 sera la plus importante pour la construction que l'on ait eue encore à Edmonton.

UN ESSAI MALHEUREUX.

Une réunion organisée jeudi soir, au théatre Dominion, dans le but de constituer un association de libéraux indépendants pour appuyer la conduite des députés "dissidents," a échoué piteusement.

Environ cinquante personnes étaient présentes lorsque la séance fut déclarée ouverte.

A peine le président s'était-il levé pour expliquer le but de la réunion, qu'une tempête de protestations éclata dans la salle pour protester contre l'organisation d'une telle société.

Les promoteurs de ladite société furent malmenés de main de maître par un de nos excellents libéraux, M. Clarke.

Après avoir vainement tenté d'empêcher de parler M. Clarke, le président mis aux voix la nomination d'un comité provisoire.

Une demi douzaine de mains se levèrent, tandis que l'assistance tout entière demandait la contre-épreuve.

Pour toute réponse le président se couvrit et déclara la séance levée.

La sortie s'effectua au milieu des rires que soulevait la déconvenue des néo-libéraux.

Décidément la politique Boyle-Bennet compte encore peu de partisans à Edmonton!

LA VOIE FERREE DE LA BAIE D'HUDSON.

Le tracé couvrira un parcours de 1800 milles. — 40,000 hommes seront mis à l'oeuvre.

Prince Albert, 23.—Le Dr Reid, de Londres, qui a été nommé récemment médecin en chef des chantiers de construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson est arrivé il y a quelques jours à Prince Albert.

Le Dr. Reid a donné d'intéressants détails sur la future voie ferrée.

La nouvelle route couvrira un parcours de 1800 milles environ, elle partira d'Edmonton et touchera à Prince Albert pour gagner de là le Pas et Fort Churchill.

Les promoteurs de l'entreprise ont le projet de développer avec le nouveau chemin de fer tout le territoire de l'Athabasca.

Le coût de la construction sera d'environ $25,000 par mille.

L'établissement en sera commencé sur quatre points simultanément: Edmonton, Prince Albert, Le Pas et Fort Churchill: 40,000 hommes seront employés dans les divers chantiers.

Tous les efforts tendront à faire commencer les travaux sans délai.

La compagnie est constituée avec un capital de $40,000,000.

L'IMMIGRATION CANADIENNE - FRANCAISE

Une dépêche de Biddeford, Me., mande que plus de 100 familles canadiennes-françaises partiront au début du mois prochain pour la Saskatchewan.

L'émigration canadienne-française du Maine, pour l'année courante, est estimée devoir être d'environ six cents familles.

La plupart de ces colons s'établiront sur les bords de la rivière Shell, en Saskatchewan, dans les nouvelles colonies fondées par M. l'abbé Bérubé.

CHRONIQUE DU MARCHE D'EDMONTON

Par suite des chemins quelque peu détrempés et de la température superbe qui incite les fermiers à commencer sans délai leurs labours et leurs semailles le marché est peu actif cette semaine et cet état de chose se prolongera selon vraisemblance durant le mois prochain.

Le marché au foin est particulièrement affecté.

Le mil d'excellente qualité s'est vendu 12 piastres la tonne durant la semaine dernière; on s'attend à une hausse prochaine par suite de la rareté de l'offre. Il n'y a cependant aucune probabilité pour que les prix du foin montent aussi haut qu'au printemps dernier.

L'avoine a été cotée 24 cents le minot aux élévateurs durant la semaine dernière.

Il y a deux semaines les fermiers en obtenaient 27 cents, la baisse subite a été produite par le fait que les chantiers de construction de l'Ouest ont terminé leur approvisionnement et que la demande a considérablement décru.

Les prix payés pour le bétail vivant aux abattoirs de la Cie J. Y. Griffin, sont les suivants:

PORCS

Porcs de choix, 150 à 200 livres 9 cents

Les porcs d'un poids inférieur sont peu demandés.

BOEUFS

Jeunes boeufs gras, 1,200 livres et plus, 4¼c. à 4¾c.

Jeunes boeufs gras, 900 à 1000 livres, 3½c à 3¾c.

Vaches grasses, 1,000 livres et plus, 3¼c à 3½c.

Vaches, qualité moyenne, 900 livres et plus, 2¾c. à 3¼c.

VEAUX

Veaux, 125 à 200 livres, 3c. à 3½ cents.

Voici quelques autres prix du marché local:

BLE

Ces prix sont payés aux élévateurs qui sont basés sur le marché de Winnipeg.

Northern No. 1 .... 87c.
" No. 2 84
" No. 3 79

FOIN

Foin de marais, ... $8. à $10
" de buttes .... .. $9. à $10.
Mil, qualité extra, .. $12. à $14.
Pommes de terre, ... 60 à 75c.
Beurre, ... 25 à 27 cts
Oeufs, ... 27 à 30 cts.

LE STARLAND.

La prospérité du Starland va sans cesse en augmentant.

Les meilleures productions des maisons cinématographiques sont exhibées tous les soirs de 7¼ hrs à 11 heures.

Il y a matinée tous les jours de 3 heures à 5¼ hrs.

Le Starland s'est fait une spécialité des vues historiques et instructives et sa clientèle fort nombreuse témoigne éloquemment de l'intérêt que prend le public d'Edmonton pour les intelligents efforts de la direction.

BROSSEAU, Alta.

M. Alphonse St. Hilaire a le plaisir d'annoncer au public que son hôtel est désormais ouvert aux voyageurs.

M. St. Hilaire espère que tous ses amis lui continueront leur clientèle et à tous ses clients, anciens et nouveaux, il offre ses meilleurs remerciements pour leur encouragement.

Alp. St. Hilaire.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

La Maison de Burgau

No. 11

—Oh! moi... fit Monique avec la mélancolique impression qu'elle n'avait plus d'âge.

Harry paraissait souffrir.

—Si je ne suis pas médecin, dit-il, je ne serai rien, car rien d'autre ne me ferait envie. Il n'y a que cela pour moi qui vaille la peine de vivre..

Mais il ne parlait pas avec l'enthousiasme d'une vocation arrêtée.

—Vous jugerez bien différemment dans quelques années, reprit Monique. L'essentiel est que vous arriviez à vous faire une place indépendante dans le monde et un intérieur heureux.

Il l'interrompit presque durement.

—Jamais, jamais! fit-il.

Ils avaient atteint les abords du pâturage, Harry s'arrêta comme pour se séparer de Monique. La jeune fille allait le remercier, mais il se pencha sur une touffe de genêts et, parmi les tiges rigides et fanées, cueillit une fleurette de genêt qui avait survécu jusque-là par quelque circonstance favorable: elle était la dernière à coup sûr et la seule qui restât dans la lande. Il tendit cette grappe d'or à Monique et s'éloigna.

La jeune fille marcha longtemps encore avant de gagner le campement de son père. Elle pressait le pas, car elle avait hâte de revoir le vieillard. Enfin elle aperçut la tache grise que formaient des groupes de moutons épars. Ces moutons composaient avec du gibier, des coquillages et le laitage de la ferme, le fond de l'alimentation à Blackhorn. C'était aussi du troupeau que Blackhorn tirait ses principales ressources, les fermes disséminées dans un cercle étendu ne donnant que des revenus médiocres.

Le grand pâturage ne nourrissait en ce moment qu'une portion du troupeau. Les fortes gelées n'avaient pas encore entamé l'herbe et les moutons rongeaient presque jusqu'à la racine le gazon court et dru, salé par le voisinage de la mer. Monique dépassa les grands hangars qui devaient abriter les animaux durant les nuits de premier froid et avant la réclusion complète de l'hiver.

La jeune fille s'adressa à un garçon très rouge qui rappelait ses chiens excités et lui demanda le berger. Le garçon indiqua de loin une hutte de pierre dont le tronçon de cheminée livrait passage à un filet de fumée blanche.

Monique ouvrit la porte après avoir vainement frappé. Elle vit une case étroite, enfumée, un feu allumé sur une large pierre plate qui servait de foyer, un lit de feuilles sèches et de fougère dans une sorte de niche, enfin elle vit son père qui, enveloppé d'un manteau de pâtre, et assis sur un bloc de bois près de la petite fenêtre, lisait avec attention.

Il paraissait remis; son visage toujours très pâle dans ses cheveux blancs n'annonçait pas la maladie. Il était tout à sa lecture, ni l'aboiement des chiens ni l'approche de Monique ne l'en avait distrait.

—Eh! c'est ma fille, dit-il quand Monique l'eut salué à haute voix.

Il se leva pour la recevoir.

—Entrez, Mona, fermez la porte et asseyez-vous. Qu'êtes-vous devenu parmi vos ours de Burgau? Je dois vous dire, fit-il l'enveloppant d'un coup d'oeil rapide, que vous n'y avez pas pris superbe mine. Il est vrai que si la vieille demoiselle qui ressemble à une brume vous nourrit de la potion qu'elle s'est plu à m'administrer....

Monique croyait avoir appris à connaître son père, et, pourtant, cette vivacité, cet humour toujours prêt à reparaître, cette élasticité du caractère irlandais, la prenaient encore par surprise. Elle regarda l'intérieur de la cabane.

—Oui, fit Patrice O'Hara, j'ai cédé à mon jeune auxiliaire, un garçon qui ressemble à un incendie, — vous avez dû le rencontrer, vous en avez le reflet sur votre joue, — je lui ai cédé la jouissance exclusive de notre maison roulante et je me suis réfugié ici, de sorte que j'ai tout cela pour moi seul.

—Tout cela?

—Vous avez l'air de trouver qu'il me manque quelque chose.

Ah! Mona la difficile, n'est-ce pas mieux, en tout cas, que le logis qu'on me préparait quand nous avons quitté l'Irlande?

Comment pouvait-il évoquer sur ce ton léger des souvenirs qui hantaient encore le sommeil de Monique et la terrifiaient dans ses rêves!

—Je présume que tout au moins le chateau de Blackhorn est à la hauteur de vos exigences et que vous êtes satisfaite de votre emploi. Moi je serais coupable de récriminer, car nous avons été serrés d'un peu près, Monique. Les Burgau ont eu à mon endroit une inspiration de génie, je suis mieux caché sous cette cape que dans une forteresse. L'idée était à la fois si simple et si forte. Elle venait du jeune homme un peu tord, m'a-t-il semblé. Garez-vous du jeune homme un peu tordu, Mona, ou bien ayez la dernière confiance en lui, ou bien n'y allez point par moitié. —Vous luncherez avec moi, j'espère.

Il tira d'une retraite invisible du jambon fumé, du pain dur, du fromage de brebis et de la bière. Tout en mangeant, tout en servant Monique, il continuait à causer.

—Quand vous êtes entrée, je me régalais de Virgile. Oui, j'ai souvé mon Virgile de la débâcle et il ne m'a jamais été plus précieux qu'ici. J'ai aussi mis en ordre mes plans dans ma tête et préparé dans les grandes lignes quelques articles qui secoueront un peu nos bons garçons. "Patrick O'Hara for ever ! " ...

Il avait lancé ces derniers mots avec un entrain malacieux et le "brogue" (acccent irlandais) le plus irrésistible. L'écho de cet accent qui rappelait à Monique tant d'heures malheureuses blessa son oreille.

—Père, dit-elle d'une voix altérée, suppliante, avez-vous donc le projet de recommencer ?

—Comment recommencerai-je puisque je n'ai rien fini ?

—Et c'est pour cela, reprit-elle dans une tentative désespérée, c'est parce que vous voyez le néant de vos efforts... Oh ! murmura-t-elle, tant de fatigues, tant de peines pour rien... pour envenimer le mal peut-être...

—Quoi ! fit-il sur un ton de compassion railleuse, déjà à bout de force ? sitôt découragée ? Oh ! Monique de Lens, gardez le nom de votre mère.

—Mon père, je le porterai bien. Mais oubliez-vous ce que nous avons souffert ?

—Oublier ....

Il baissa les yeux sur son poignet qui gardait une cicatrice longue et profonde.

—Ah ! si vous vouliez renoncer, fit-elle, je travaillerais pour vous, je vous ferais la vie bonne. Mais, par pitié pour moi, si ce n'est pour vous, renoncez, renoncez, renoncez... à l'impossible.

Elle se tut effrayée, son père se transformait. Dans son cadre de cheveux blancs, le visage de Patrice O'Hara se durcissait, devenait un visage de pierre.

Le viellard répondit à Monique sans violence,—il n'était jamais violent avec elle,—mais elle connaissait cette douceur inexorable qui était chez lui l'indice d'une énergie sans borne.

—Vous travaillerez pour moi, Mona.. N'est-ce pas vous qui gagnez le prix de mon passage sur le "Cygne" ? Je m'embarquerai définitivement pour l'Amérique le dix janvier ; d'ici là, je retournerai en Irlande reprendre des papiers qui compromettraient nos amis

—Mais vous êtes en sureté, gémit-elle, à quoi bon partir, retourner en Irlande, surtout ? Rester jusqu'au printemps par exemple. Peut-être alors me libèrerat-on et pourrons-nous partir ensemble.

Il lui saisit le bras ; il ne la serrait pas rudement, mais elle sentait que rien ne détacherait malgré lui cette main transpirante de ce qu'elle avait une fois étreint.

—Il faut que je sorte d'ici le dix janvier, fit-il avec une inaltérable décision. Et vous, il faut que vous teniez vos engagements envers ceux qui nous ont aidés, il le faut si vous entendez reprendre un jour mon nom.

Elle se leva et s'appuya contre son père ; elle demeura ainsi quelques instants, immobile, puis elle se pencha sur le viellard et baisa en silence la cicatrice de sa main.

Monique ramena Jessy comme miss Araminthe le lui avait demandé. Il était encore de bonne heure quand les jeunes filles sonnèrent à la grande grille.

Jessey, qui, depuis un moment, regardait en l'air, s'écria :

C'est cela même, lord de Burgau est à Blackhorn.

—Lord de Burgau ? demanda Monique.

Oui, oui, le vieux lord Archibald. Ne voyez-vous pas que la position de notre pavillon est changée là-haut à la tour et que le chef de notre maison doit être au château ?

Jessy passa en coup de vent et sans demander d'explication devant Basile le concierge qui s'était décidé à leur ouvrir. Les jeunes filles rencontrèrent dans le hall miss Araminthe dont le teint gris et l'air déséquilibré confirmèrent la grande nouvelle avant que la vieille demoiselle eût rien dit, Monique et Jessy montèrent aussitôt s'habiller. Les Burgau, pris au dépourvu par l'arrivée imprévue du marquis, n'avaient pas encore lunché et l'on préparait à lord Archibald un repas auquel devait assiter toute la famille.

(A suivre).

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

Ajournement de la Chambre au 28 mai.

Nomination d'une commission royale.

Par un vote unanime, la Chambre a adopté la proposition du gouvernement tendant à la nomination d'une commission royale avec pleins pouvoir d'enquêter sur la garantie d'actions de la Cie Alberta & Great Waterways et autres transactions ayant eu lieu entre le gouvernement provincial et ladite compagnie.

Les juges nommés commissaires sont MM. Scott, Harvey et Beck.

La commission royale pourra entendre n'importe quel témoignage de nature à l'éclairer sur la transaction incriminée; les pouvoirs de ses membres seront ceux des juges de la Cour Suprême d'Alberta.

Cette proposition d'enquête acceptée par la Chambre après un débat animé de plus de sept heures diffère quelque peu de la proposition première présentée par l'hon. Rutherford et même de la proposition amendée par l'hon. C. W. Cross.

Les amendements consécutifs à la proposition du premier-ministre ont été proposés par les députés de l'Opposition.

Une discussion très vive s'est élevé au sujet des termes de ces amendements entre les "dissidents" et le procureur-général.

Il ressortait clairement que ce que les "dissidents" désiraient avant tout c'était que la commission fut considérée surtout comme une commission d'accusation plutôt que comme une commission d'enquête.

Finallement après quelques concessions de part et d'autre la motion fut adoptée à l'unanimité

Nous croyons devoir citer ici les paroles prononcés par le premier-ministre en présentant la motion devant la Chambre.

Ces paroles claires et précises montrent parfaitement que le gouvernement entend que la lumière complète soit faite sur la question de l'A. & G. W. Ry.

"Cette résolution rencontrera l'approbation unanime de la Chambre. L'enquête sera étendue à toutes les questions qui ont été discutées au cours des dernières semaines. M. Woods aura l'occasion de fournir tous les éclaircissements possibles au sujet des documents. La vente les actions de la Cie fera l'objet d'une investigation et le contrat de garanti sera examiné minutieusement.

Après une telle déclaration il n'est plus permis de mettre en doute la bonne foi du gouvernement.

Dans le but de donner à la commission royale pleine liberté pour mener à bien son enquête, la Chambre a été ajournée au 26 mai prochain.

Encore qu'un ajournement prochain était prévu depuis plusieurs jours ce fut néanmoins une surprise sur plusieurs bancs de la Chambre lorsque vendredi dernier, le premier-ministre donna lecture d'une motion qu'il proposerait le lendemain, — motion tendant à ajourner la Chambre au 26 mai.

L'ajournement semble être vu avec faveur par les deux côtés de la Chambre, la plupart des députés étant des fermiers, la suspension des débats vient à point pour leur permettre de s'occuper de leurs semailles que la température idéale fera très précoces.

Le premier-ministre a donné l'assurance que pas un sou ne serait payé sur la garantie des actions de l'A. & G. W. Ry., ni que le tracé de la voie ne serait approuvé avant la réouverture de la session.

Samedi matin, au cours de la séance qui a précédé l'ajournement, le Lieutenant-Gouverneur est venu à la Chambre pour donner son assentiment aux bills privés adoptés par le département.

Des subsides temporaires pour cinq mois — période expirant le 31 mai — ont été votés pour les divers départements.

Dans un bref discours sur le budget l'hon. M. Rutherford a annoncé un surplus de $12,000 pour l'année précédente.

Les subsides temporaires pour les cinq mois se chiffrent au total de $1,686,539.25.

LA SITUATION SANITAIRE A PARIS

Des renseignements reçus de source officielle, au sujet des conditions de la vie et des dangers d'épidémie qui résulteraient des inondations, survenues récemment à Paris, permettent de rassurer les personnes qui auraient des parents dans cette ville, ou qui auraient l'intention de s'y rendre en ce moment.

Quelque graves qu'aient été les désastres subis, la situation grâce aux efforts de tous redevient normale. La ville a repris sa physionomie habituelle, et les inondations n'ont eu aucune répercussion appréciable ni durable sur les prix des denrées, la facilité des communications, et le confort de la vie.

Au point de vue de l'hygiène, les mesures les plus rigoureuses ont été prises, dès le début, par l'administration et les particuliers tout danger d'épidémie a été écarté et il ne peut subsister aucun foyer d'infection.

D'après les statistiques publiées au "Journal officiel," la mortalité à Paris au cours de la semaine, terminée le 5 février dernier a été inférieure à la moyenne ordinaire de la saison et le nombre des cas de fièvre typhoide constatés, est également inférieur à la moyenne.

(Communiqué.)

DANS NOS EGLISES

Eglise St. Joachim. — Dixième rue. Curé R. P. Naessens, O.M.I. Grand'-Messe à 10½ heures; messe basse à huit heures. Bénédiction du T. S. Sacrement et sermon à 7 heures du soir.

Eglise de l'Immaculée Conception.—Avenue Kinistino. Curé R. P. Lemarchand, O. M. I.

Mêmes offices, aux mêmes heures que ci-dessus.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 24 MARS 1910

La Commission royale

Par un vote unanime de la Chambre une commission royale, composée des juges Beck, Scott et Harvey, vient d'être constituée avec pleins pouvoirs pour en quêter sur la question de l'A. & G. W. R.

Les termes de la résolution adoptée, amendés à la fois par le procureur-général et par les dissidents pourvoient à une enquête de nature à donner satisfaction à tous ceux qui veulent que la lumière la plus complète soit faite sur les transactions qui furent lieu entre le gouvernement provincial et la Cie Alberta & Great Waterways.

La haute personnalité des membres de la commission d'enquête sont une garantie pour le peuple de la province que rien n'échappera aux investigations qui vont avoir lieu pendant l'ajournement de la Chambre.

D'un autre côté les paroles catégoriques, prononcées par l'hon Rutherford, en présentant la motion pourvoyant à la nomination de la commission royale, ne sauraient laissé planer le moindre doute sur l'attitude du gouvernement.

Les ministres, qui ont joué un rôle quelconque dans les pourparlers ayant eu lieu au sujet de la garantie d'actions de l'A. & G. W. R., fourniront les explications les plus détaillées.

Tous les documents seront communiqués aux commissaires royaux, les plus grandes facilités leur seront fournies pour éclaircir la question de vente des actions.

En un mot le contrat fera l'objet d'un examen minutieux et le verdict rendu par les membres de la commission d'enquête pourra être accepté par la population comme le résultat du jugement le plus impartial.

Ce sera l'expression de la vérité absolue sur la question, une opinion exprimée en toute indépendance de la passion de parti et, comme telle, la décision de la commission royale devra constituer le mot final sur le débat qui a tant agité la province au cours des dernières semaines.

C'est là le voeu formulé par tous les citoyens soucieux des progrès de notre belle province.

L'enquête et les "dissidents"

Après les tentatives répétées des dissidents pour amener la chute du cabinet Rutherford, il serait par trop naïf de croire que ceux-ci vont attendre dans une tranquilité confiante le verdict des commissaires royaux.

La campagne sourde de trois ou quatre députés, qui ont réussi à capter la confiance de bénévolents collègues pour servir leurs menées ambitieuses, sera continuée activement durant les neuf semaines que durera l'enquête.

Déjà quelques journaux fanatiques de Calgary et de Lethbridge, qui voient surtout dans la chute du cabinet actuel l'occasion de constituer un ministère avec des députés du sud, nous préviennent que l'enquête de la commission royale ne sauraient les satisfaire, car elle ne constitue pas une assurance suffisante que les intérêts de la province seront sauvegardés.

Nous lisons entre les lignes de ces articles le dépit provoqué chez MM. Boyle, Cushing, Ryley et Bennet par le fait que la commission royale n'a pas été transformée par la Chambre en commission d'accusation.

Car, que l'on ne s'y trompe pas, si la majorité des dissidents a été satisfaite pleinement par la constitution d'une commission royale, et a vu dans ce fait l'aboutissement d'une partie de ses revendications, les têtes dirigeantes du groupe n'ont pas connu la sérénité de cette satisfaction de conscience.

La constitution d'une commission d'enquête, même avec les pouvoirs les plus étendus, ne saurait leur plaire pour la raison toute simple, qu'elle fera une lumière complète sur la question et qu'il est rien moins que probable que l'issue justifiera les cris d'arlarme prodigués, durant les quelques semaines dernières, par MM. Boyle et Bennet.

Ces derniers eussent préféré de beaucoup, à une enquête impartiale toujours sujette à surprises, un renversement pur et simple du cabinet.

Ils ne couraient pas ainsi le risque de voir leurs arguments les plus décisifs détruits par le rétablissement véridique des faits.

La lumière sur les transactions opérées entre la province et la Cie A. & G. R., mais voilà précisément ce à quoi MM. Boyle et Cushing tiennent le moins, et pour cause...

Ils savent que leurs arguments, qui ont pu réussir auprès du public toujours assez facile à impressionner, n'auront que peu de poids auprès de juges impartiaux.

Ils ont pris l'ultime précaution de faire ajouter au texte de la résolution de constitution de la commission royale tous les amendements possibles pour allonger la liste de ceux qui sont susceptibles de déposer en faveur de leur cause.

Ils n'en ont guère plus de confiance dans l'issue de l'enquête.

Ils sont tellement inquiets sur les résultats probables qu'ils prennent les devants en faisant écrire dans les journaux à leur solde que l'enquête tenue par la commission royale n'est pas suffisante pour sauvegarder les intérêts de la province.

La précaution est enfantine et ne saurait tromper personne.

Nous sommes parfaitement confiants que lorsque les faits auront été exposés devant le peuple, loyalement et non plus à la façon partiale de MM. Cushing, Boyle et Bennet, toute mauvaise impression sera dissipée et que le gouvernement regagnera l'unanime confiance du peuple qu'il n'a jamais cessé de démériter.

Et c'est précisément cela que les chefs des dissidents redoutent.

La politique d'Alberta et la presse de l'Est

La crise aigue, que traversa le cabinet Rutherford durant les deux dernières semaines de la session provinciale, ainsi que les violents débats qui marquèrent la discussion du contrat de l'A. & G. W. R. ont eu un énorme retentissement dans la presse canadienne-française de la province de Québec.

Soumises aux opinions plus ou moins personnelles de correspondants partiaux, les informations que nos confrères étaient obligés de traduire de l'anglais n'avaient certes pas—tant s'en faut—une grande valeur documentaire.

C'est ainsi, qu'alors qu'il ne fut jamais question, même aux heures les plus graves, que l'hon. Rutherford eût donné sa démission, nos confrères publiaient des dépêches annonçant en titres énormes la démission du premier-ministre et la nomination, par le lieutenant-gouverneur, de M. Cushing au poste laissé vacant par la retraite de l'hon. Rutherford.

Mais si nos confrères ne sont qu'à demi blamables de donner trop facilement asile dans leurs colonnes à des "canards" tendancieux, poussés qu'ils sont par le gout de leurs lecteurs pour le sensationnel et par la concurrence, il est absolument inadmissible qu'une documentation aussi fantisiste se glisse dans leurs articles de commentaires.

Nous avons eu déjà très souvent l'occasion de constater chez nos confrères de la province de Québec une ignorance ahurissante des conditions générales de l'Ouest.

C'était tantôt l'un qui affirmait gravement que le thermomètre descendait à 72 degrés au-dessous de zéro, précisément lorsque nous bénéficions en plein coeur de l'hiver d'une température presqu'estivale, tantôt l'autre qui mettait Edmonton en Saskatchewan et Prince-Albert; par compensation en Alberta.

Mais il nous était réservé plus cocasse encore.

La "Patrie" vient de faire montre par la plume de son rédacteur politique d'une ignorance crasse de la géographie d'Alberta dont rougirait un immigrant d'Europe à son arrivée à Québec.

Au début d'un article publié récemment sur la crise politique d'Alberta, le rédacteur de la "Patrie" nous explique en quelques mots ce qu'est le chemin de fer de l'A. & G. W. R.

Oyez plutôt:

"Le conflit est survenu à propos d'un chemin de fer qui devait être construit d'Edmonton "à **Athabasca Landing, à travers la vallée de la rivière Mckenzie.** "La distance entre ces deux "points est de 230 milles."

Nous nous souvenons d'avoir signalé il y a quelque temps un autre pataquès du même genre où l'un de nos confrères parlant de la rivière La Paix affirmait que les cultivateurs de cette région descendaient leur blé par bateau à Edmonton en suivant le courant de l'Athabasca.

Sans aucun doute c'est dans cet entrefilet que le rédacteur de la "Patrie" a pris quelques notions de la géographie de l'ouest; seulement sa mémoire l'a trahi quant au nom.

Attendons-nous à voir prochainement un troisième article de ce genre gratifier la capitale de l'Alberta d'un nouveau fleuve...

Les plaisanteries les plus courtes étant les meilleures; il serait tant que nos confrères deviennent plus sérieux.

Ce qu'est Bennett

Nous empruntons à l'un de nos nombreux confrères de langue anglaise de la province qui ont dénoncé la manoeuvre des "dissidents," l'esquisse, ci-dessous, du chef de l'Opposition.

Ce portrait, brossé de main de maître, constitue un intéressant "pendant" au portrait de M. Boyle publié dans notre numéro de la semaine dernière:

"La figure qui, dans l'enceinte de l'Assemblée Législative, attire la première les regards du spectateur nouveau et curieux est sans contredit le théatral et rhéteur député de Calgary, M. R. B. Bennet.

"Avant même d'avoir trouvé un siège l'amateur de débats parlementaire murmure à son voisin. Où est Bennet ?" tandis que ses yeux errent sur les visages inconnus des députés avec la curiosité ingénue de l'enfant que ses parents ont conduit au jardin d'Acclimation et qui demande à voir le dromadaire.

"Rendons cette justice au chef de l'Opposition qu'il semble jouir avec intensité de cette curiosité banale; la provoquer est l'une des principales raisons pour lesquelles il a sollicité un siège à Chambre. Selon son sentiment intime, chacun doit partager, l'admiration illimitée qu'il professe lui-même pour son talent oratoire.

"Arriver de Calgary par train spécial à 10 heures du soir et faire une entrée sensationnelle dans la Chambre comme le sauveur de l'honneur de la province; donner à une vague rumeur la forme "d'une accusation d'une gravité exceptionnelle"; vouloir créer l'impression d'un Joseph Chamberlain canadien,—d'une mentalité adaptée à sa mesure, on est ce qu'on peut.—telles sont quelques autres raisons pour lesquelles Bennet s'est lancé dans l'arêne politique.

"M. Bennet a tojours en réserve de mystérieuses révélations, dont les documents sont contenus dans une non moins mystérieuse valise inséparable du chef de l'Opposition.

"Le secret de son talent d'orateur réside en partie dans son habileté à exciter l'attrait morbide que les humains ont dans le sensationnel.

"Le vieux complot de mélodrame, dont nous sommes sursaturés, dans lequel le héros livré, immanquablement, le traître à la justice en produisant les 'papiers" a hypnotisé M. Bennet

"Il s'occupe sans cesse des "papiers." Où sont les papiers ?" s'écrie-t-il à chaque instant, à la façon du héros du mélodrame qui réclame à tous les vents les titres du vieux bien de famille, où la mine de cuivre a été découverte et que l'on suppose être en possession du traitre.

"Mais tandis que le mélodrame n'a la prétention de s'adresser qu'aux jeunes et aux naïfs, M. Bennet a, lui, la prétention d'intéresser le grand public et même les législateurs.

"Après qu'il a placé quelques uns de ses effets à sensations et que l'on a entendu une douzaine de ses périodes oratoires aussi sonores que vides, M. Bennet commence à prendre sa véritable place dans l'esprit de ceux qui l'écoutent.

"Il est devenu "une plaisanterie !

"Sa faillite comme politicien sérieux semble cependant être amplement compensée pour lui par l'intérêt et la gaité avec lesquels on finit par le regarder.

"Si, en effet, rien n'est aussi divertissant pour l'esprit sérieux que de voir quelqu'un jouer avec bonne foi un rôle absurde dans un mélodrame usé, rien ne saurait distraire plus le politicien observateur que les exagérations cocasses qui se multiplient sur les lèvres d'un député comme M. Bennet.

"Calgary a certainement contribué pour beaucoup au repos de la province en envoyant M. Bennet siéger à la Chambre. Le chef de l'Opposition est un auditoire excellent contre l'ennui et la sévérité des procédures."

Pour qui a assisté aux séances désormais mémorables où le chef de l'Opposition dénonça emphatiquement le contrat de l'A. & G. W. le portrait est criant de ressemblance.

L'IDEE CANADIENNE EN FRANCE

Nous avons eu déjà l'occasion de dire dans le "Courrier de l'Ouest", avec quel dévouement nos amis de la "Canadienne" de Paris s'efforcent de répandre autour d'eux une connaissance plus approfondie du Canada.

Grâce aux efforts répétés des membres du comité central, et à la bonne volonté de nombreuses personnes, des sections régionales de la "Canadienne" sont en voie d'être formées dans différents points de la France.

A Caen, en Normandie—berceau d'une importante partie de la nationalité canadienne-française—un comité vient d'être constitué définitivement; l'entrefilet ci-dessous que nous empruntons à notre confrère la "Canadienne" montre parfaitement les progrès que fait l'idée canadienne dans la province française.

"Grâce au zèle de M. Ed. Brunet, secrétaire-fondateur de la Section Normande, nos amis de Normandie se sont groupés et un certain nombre d'entre eux ont accepté de former un Comité régional. C'est une preuve d'intérêt et de dévouement dont le Comité parisien est d'autant plus touché que la plupart des membres de ce Comité sont des hommes d'affaires très occupés, très sollicités et qui ne connaissent notre oeuvre que depuis peu de temps. Leur généreuse initiative montre bien la place qu'occupe en France maintenant l'idée canadienne.

"M. Ed. Brunet qui doit bientôt partir pour le Canada laissera derrière lui, dans le vieux pays normand, un groupe dévoué, tout-à-fait capable de donner une impulsion raisonnée et compétente aux relations intellectuelles et économiques entre la France et le Canada.

"Voici les noms de nos collègues du Comité Caennais:

"Président, M. Bouet, armateur, rue Neuve-Saint-Jean.

"Vice-Président, M. Séjourne, ancien notaire, place Saint-Martin.

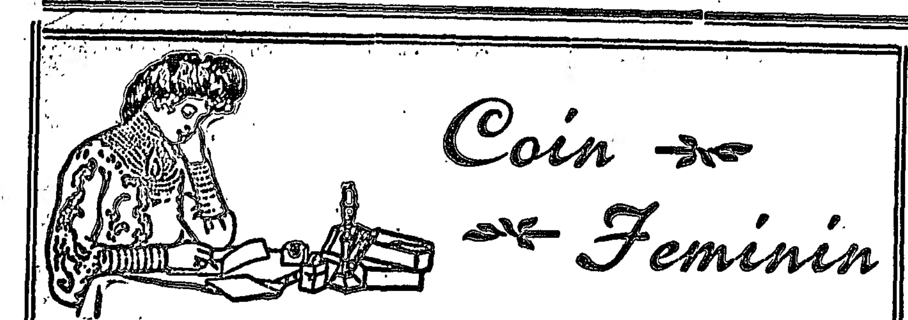
"Secrétaire, M. Blaizot, avocat, rue Pasteur.

"Trésorier, M. A. Colmiche, représentant en farines, rue St-Jean.

"Membres, MM. Hippolyte Lefèbre, négociant, président de la Chambre de Commerce; Husson, pharmacien-droguiste; Bosnières, négociant en cidres; James Ledanois, fourreur; Ad. Leroy, herbager; Savare, négociant en bois du Nord; Renard-Benoît, négociant; Emiles Bures, négociant en vins et spiritueux; l'abbé Masselin, membre de la Société des Antiquaires de Normandie; Lemaître-Montbrun, courtier maritime; Mme veuve Désert, propriétaire; MM. Al. Jacques, employé d'administration; Deschamps, commis des P. T. T.

"Membres correspondants de la Section, MM. le docteur Petit, à Briouze (Orne); J.-E. Poirier, homme de lettres, Cherbourg (Manche); Vié, trésorier-payeur, Evreux (Eure); E. Brunet, Le Havre (Seine-Inférieure).

MM. J.-B. Durand à Red Deer, (Alta., Canada); l'abbé Bérubé, prêtre colonisateur à Vonda (Sask., Canada); R. de Vigan à Montréal; St-Ménard, cultivateur à Red-Deer (Alta., Canada).



MARCHE RELIGIEUSE

Tandis que vos doigts blancs rêvaient, distraits et lents,
J'ai rêvé, j'ai rêvé par vos doigts lents et blancs.
Ils erraient de langueur sur les lames d'ivoire,
Chantant un air qui chante encor dans ma mémoire.
Ils m'appelaient et s'en allaient, lents et distraits,
Et leur murmure a dit que je vous adorais.
Doux comme un angélus que le soir berce et porte,
Il a dit que la paix de mon âme était morte !
Long comme un angélus dans le soir qui s'endort,
Il a dit que l'orgueil de mon âme était mort.
La paix, l'orgueil ! Mes fleurs de deuil ! Mon coeur s'effeuille,
J'ai su vouloir. Mon coeur ne veut plus que je veuille.
Je reviens seul. J'ai tout perdu, par les chemins,
Les chemins d'harmonie où m'ont guidé vos mains.
Je suis revenue seul des chemins d'harmonie,
Et moi, qui vais souffrir par vous, je t'ai bénie.

ED. HARAUCOURT

Nouvelle inédite

LE TOURNANT

Le guide se baissa, reconnut la coupe de la ligne à demie cachée par de nouvelles branches jaillies de la souche mutilée ; puis, il indiqua de la main une vague trouée dans la masse grise des arbres lointains.

—Voici la ligne nord-sud, Monsieur, dans cinq minutes, nous serons au coin de la terre.

Ils se remit en marche, cherchant d'un oeil exercé les coupures presque noires des saules qu' une fine mousse verte étoilait.

Maurice Darbresle le suivait, pas à pas, silencieux. Quand ils eurent fait deux cents verges dans la ligne , dont l'esquisse subsistait à peine, le guide s'arrèta. Devant lui, un piquet de fer, planté au milieu de quatre trous égaux, indiquait la limite des tercita :

—Bon ! fit-il avec une satisfaction évidente. Voici le piquet du trente, Monsieur.

Et tout de suite, sans donner à Maurice le temps de dire un mot. l'homme, loquace par métier, récita :

—C'est là, le coin nord-ouest de la terre, Monsieur, et quelle terre !... La meilleure du canton, bien sûr... Des buttes, peu d'arbres, juste pour le bois de corde; puis du foin près du lac, de quoi nourir des animaux en masse !.. Pas de marais... Je vous le dis, Monsieur, les meilleurs terres du Nord-Ouest sont là !

Maurice n'écoutait que distraitement ; ardemment il regardait la plaine vallonnée, parsemée ça et là, en désordre, de taillis de trembles et—de saules nains ; la plaine indomptée encore, qui pourrait devenir sa terre, s'il voulait..... Et son esprit insensiblement glissait au rêve.

Il touchait donc, enfin, au but. Le sol vers lequel il venait de l'autre bout du continent, le sol vierge qu'il rèvait de féconder était là : il le prenait, il l'asservissait, il en faisait sa chose, son oeuvre chère. Cette glèbe inculte, où parmi les herbes jaunes, Avril faisait pointer les pousses vertes du renouveau, s'ouvrait, docile à sa charrue, en longues bandes noires. Il couronnait d'une maison simple l'éminence légère, où par delà bleuissait le lac.

Un appel de son compagnon rappela Maurice à lui-même.

—Vous décidez-vous pour cette terre ?

Darbresle fit un signe d'acquiescement.

—En ce cas, Monsieur, il serait temps de repartir ; voici le soleil déjà bas.

En traversant la terre dans un sens différent, pour complèter l'inspection, les deux hommes revinrent vers leurs chevaux attachés au bord du chemin.

Maurice qui laissait le guide retourner seul au village, s'informa du chemin conduisant à la ferme la plus proche. Improvisé agriculteur, il devait déjà se préparer aux travaux indispensables et l'aide d'étrangers lui était nécessaire pour suppléer à son inexpérience. L'homme lui donna de verbeux renseignements sur le chemin à prendre pour atteindre la ferme dont les batiments se devinaient, à mi côte, à travers les troncs serrés des arbres, puis, lui ayant souhaité bonne chance, il mit sa monture au galop et eut tôt fait de disparaître.

A son tour, le jeune homme se mit en selle et peu pressé par la courte distance, il laissa son cheval au pas. Il eut volontiers repris son rêve d'avenir, mais l'impression qui l'avait provoqué était dissipée, et la solitude, que tout à l'heure cet homme peuplait avec ses grands gestes et ses exclamations admiratives, s'appesantit soudain sur son âme inhabituée à ce silence imposant. Il voulait réagir, fixant les yeux sur les toitures de bardeaux roux, seul indice de la présence de ses semblables, mais plus forte que sa volonté, en visions brèves, son imagination évoqua le passé : l'enfance choyée, la jeunesse franche et heureuse, toutes les joies, toutes les tendresses données et reçues. Il égrenait ses souvenirs avec l'amertume ironique d'un homme ruiné compulsant les factures fastueuses, seuls vestiges des folies d'antan.

Le soir tombait lentement, la lumière du couchant poudroyait à travers les troncs lisses qui resseraient maintenant le chemin, au point de le transformer en sentier. Le jeune homme ne prenait pas garde à la poésie diffuse du soir, il revivait intensément les heures d'affection d'autrefois ; il était tout sous l'emprise de la nostalgie angoissante qu'éprouve le moins sensible des hommes épars dans la grande prairie. A vrai dire. il ne regrettait pas la décision, énergique prise soudainement après les doutes et les désespérances de ce tournant de vie, qui l'avait tour à tour incliné vers diverses carrières, sans susciter en lui aucune vocation. C'était de sa propre volonté, qu'il était venu vers cette terre lointaine, intimement poussé par la pensée de se développer soi-même, sans aucune influence, d'établir sa personnalité loin des conventions étroites, souvent stupides.

Pouvait-il logiquement regretter que le sort l'eut aussi bien servi ?

(A suivre)

MAGALI

PETIT COURRIER.

Giseline.—Il était trop tard pour retenir le petit mot de la semaine dernière... Combien vous avez eu raison de succomber à la tentation. Cette nouvelle preuve d'amitié m'est plus sensible que je ne saurais dire. Je vous dois certainement beaucoup, chère petite amie, pour l'encouragement et les attentions délicates que vous n'avez cessé le me prodiguer depuis les débuts du Coin. Mon merci le plus affectueux peut-il payer cette dette ?

La première partie de votre lettre m'a beaucoup intéressée. Si vous le permettez, je vous en entretiendrai plus longuement dans une autre colonne. Bien entendu, ce serait avec la plus grande discrétion et nul ne saurait découvrir votre charmante personnalité. J'attends votre permission.

Je passe sur les délicieuses flatteries et vous préviens que j'ai transmis le reproche au collaborateur qui trop souvent nous boude. Vous avez pu voir, dans l'un de ces derniers numéros, qu'il nous était revenu. A vous lire bientôt.

Mad. L. J.—Le numéro vous sera envoyé. Je regrette de ne pouvoir me rendre à votre désir : il m'est impossible de donner une adresse directe, ici. Merci pour l'intérêt que vous nous portez.

Claire.—La lettre trépidante m'est parvenue. Vous êtes une indiscrète si séduisante qu'il est bien difficile de vous gronder ; il reste tout juste la ressource de ne pas répondre ! Il est vrai que la vulgaire curiosité, dites-vous n'est pour rien dans la demande Alors que vous répondre ? "Peut-être que si, peut-être que non !"

Le pays des étés sans fin ? Hum ! De l'amitié durable ? C'est à coup sûr le pays où l'amitié vraie est le plus appréciée . sans doute parce que l'isolement est plus profond.

Je compte sur vos suggestions, Clairette ; je suis certaine qu'elles ne manqueront pas de piquant et d'intérêt. Vous ai-je dit déjà que la place vous était donnée avec grand plaisir ? Je vous le redis.

M. A. D.—Vous obtiendrez cette brochure en vous adressant à Ottawa. Elle est redigée consciencieusement et dans le sens que vous me dites. 2o En vous adressant à la rédaction, on vous donnera ces renseignements. Cette adresse est suffisante J'ignore le nom de ce correspondant ; je ne crois pas, qu'on vous le confiera.

Espoir d'Exil.—Je reconnais volontiers, que je m'étais trompée à votre égard. Votre décision et votre courage, permettent d'excuser la tendance au rêve ; rêve d'ailleurs fort légitime dans votre isolement. Je serais heureuse si notre Coin ami vous donne l'impression d'une famille retrouvée; sa grande ambition est de servir de lien entre les isolés de la prairie. Bon courage.

MAGALI

P.S.—Prière d'adresser la correspondance concernant le "Coin Féminin, à Magali, Fort Saskatchewan, P.O. Alta.

REGLEMENT No.

Règlement pourvoyant au prélèvement de la somme de $10,-000.00 pour payer le coût du matériel du feu et couvrir d'autres obligations de la ville de St-Albert.

Attendu qu'il est nécessaire et urgent d'adopter un réglement pour l'emprunt d'une somme de $10,000.00 destinée à payer le coût du matériel du feu et couvrir d'autres obligations de la ville de St-Albert et pour fixer le taux du prélèvement,—destiné à rembourser telle dette,—sur les propriétés imposables de la municipalité :

Attendu qu'il est prévu que le remboursement de telle dette couvrira une période de vingt ans :

Attendu que le total de la propriété imposable de ladite ville, suivant le dernier rôle des taxes revisé pour l'année 1919, est de $280,224.00 :

Attendu que le montant total de la dette actuelle de la municipalité, non compris la dette encourue pour les dépenses de l'année courante, est de $55,000.00, y compris ladite somme de $10,-000 ou toute autre partie de cette somme qui aurait été déjà contractée comme dette par ladite municipalité :

Attendu qu'il est prévu que ce Règlement prendra effet le 14ème jour d'avril 1910 :

En considération des paragraphes ci-dessus la Municipalité de St-Albert, par l'organe de son conseil dûment assemblé, décrète ce qui suit :

1. Le maire et le conseil de la municipalité de la ville de St-Albert sont, par les présentes, autorisés et chargés d'emprunter, pour les buts énumérés ci-dessus, au nom et en faveur de la municipalité et à son crédit, une somme ou des sommes équivalant à ladite somme de $10,000.00, et à émettre une ou plusieurs débentures de la municipalité pour la somme ou sommes sus-dites.

2. Ledit emprunt portera intérêt au taux de (6o/o) six pour cent par année et le capital et les intérêts seront payés, et lesdites débentures seront faites payables, en vingt versements annuels égaux, à partir de la date à laquelle le Règlement prendra effet, de telle manière que chaque versement du capital et des intérêts soit égal durant chaque année de ladite période.

3. Ladite somme ainsi empruntée sera employée au paiement du coût du matériel du feu pour ladite ville et à l'amortissement de la dette de la ville contractée à la banque pour l'achat de tel matériel du feu ainsi qu'aux autres dettes de ladite municipalité.

4. Durant l'existence de ladite dette, chaque année, il sera prélevé à un taux général sur toutes les propriétés imposables de la municipalité, en même temps et de la même manière que les taxes municipales ordinaires, une somme suffisante pour couvrir le montant du versement annuel du principal et des intérêts payable chaque année, en rapport avec ladite dette.

5. Le vote des électeurs de la ville de St-Albert sera pris sur ledit règlement à l'hôtel de ville de la ville de St-Albert le mardi 12ème jour d'avril 1910, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

6. Félix Pagé est par les présentes nommé officier-rapporteur et Léo Levasseur, jr., officier-rapporteur adjoint, pour prendre les votes aux lieu et heures ci-dessus désignés.

7. Ledit Hôtel de ville et l'heure de 5 heures 30 du soir, sont désignés comme le lieu et l'heure où et quand l'officier-rapporteur comptera les voix pour ou contre ledit règlement.

8. Ce règlement prendra effet le 14ème jour d'avril 1910.

Passé provisoirement en conseil ce 14ème jour de mars 1910.

H. B. DAWSON,
Maire

FELIX PAGE,
Secrétaire-Trésorier

AVIS public est par les présentes donné que le règlement ci-dessus est une copie authentique du Règlement proposé qui sera pris en considération par le conseil après qu'il aura été soumis au vote des électeurs ; et que la date de la première publication dudit Règlement est le 24ème jour de mars 1910 et que le 12ème jour d'avril 1910 entre 9 heures du matin et 5 heures du soir, à l'hôtel de ville de St-Albert, le vote des électeurs sera pris sur ledit Règlement.

FELIX PAGE,
Secrétaire-trésorier

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées "Soumission pour charbon" seront reçues jusqu'au 4 Avril 1910 pour la livraison de trois cents tonnes de charbon au Fort Saskatchewan et de cent tonnes de charbon à Edmonton.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque, égal à cinq pour cent du montant total de la soumission.

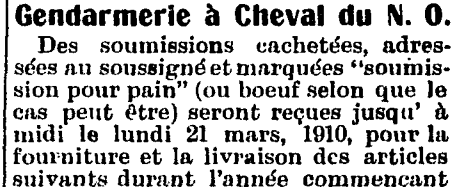
La plus basse, ni aucune autre soumission ne serónt nécessairement acceptées.

Tout journal insérant cet avis sans autorisation préalable ne sera pas rémunéré.

Pour tous renseignements s'adresser au soussigné.

A. ROSS CUTHBERT
Surintendant
Commandant la division "G"
Daté au Fort Saskatchewan
ce 17 Mars 1910:





Gendarmerie à Cheval du N. O.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées "soumission pour pain" (ou boeuf selon que le cas peut être) seront reçues jusqu' à midi le lundi 21 mars, 1910, pour la fourniture et la livraison des articles suivants durant l'année commençant le 1er avril, 1910:—

Environ 30,000 livres de pain au Fort Saskatchewan.

Environ 6,000 livres de pain à Edmonton.

Environ 6,000 livres de boeuf à Edmonton.

Toutes ces marchandises devront être des première qualité et livrées journellement ou à volonté.

Les soumissions devront être accompagnées par un chèque accepté par une banque, égal à 5 pour cent de la valeur totale des articles pour lesquels il a été soumissionné.

La plus basse ni aucune des soumissions ne seront forcément acceptées.

Aucun journal insérant cet avis sans autorisation préalable ne sera indemnisé.

Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

Fort Saskatchewan, 8 mars, 1910.
A. ROSS CUTHBERT
Surintendant
Commandant la Division "G"

Un problème historique

Le territoire de l'Alaska nous fut-il volé par la Russie ?

L'hon. Sénateur Poirier, vient de soulever un problème des plus intéressants et qui, s'il était résolu dans un sens affirmatif, entrainerait sans doute des complications internationales d'une gravité encore impossible à prévoir.

Le riche territoire d'Alaska, actuellement sous le pavillon américain, nous fut-il volé par la Russie, antérieurement à sa cession par cette dernière, moyennant quelques millions de dollars, aux Etats-Unis

Le Sénateur Poirier, se basant sur des preuves décisives récemment parvenues à sa connaissance, n'hésite pas à se prononcer pour l'affirmative et si nous en croyons une information encore peu répandue notre distingué compatriote aurait saisi le gouverneur-général de la question.

La découverte, de l'illégalité de la main-mise russe sur l'Alaska—découverte dont l'honneur reviendrait au sénateur Poirier—tient du roman.

Voici en peu de mots cette histoire qui vaut d'être contée :

Au mois de septembre dernier un russe distingué, le comte Léo Nabokoff, ami intime du célèbre écrivain Tolstoï, arrivait au Canada, chargé d'une mission auprès des colonies de Doukhobors de l'Ouest canadien.

Durant son séjour à Montréal l'envoyé russe fit la connaissance de M. Poirier et les deux hommes ne tardèrent pas à se lier intimement.

Au cours d'une conversation notre compatriote apprit que le comte Nabokoff avait découvert, et possédait depuis plusieurs années, un document de la plus haute importance sur l'illégitimité de la possession russe de l'Alaska, par l'occupation première du sol.

Le document était parvenu dans la possession de Nabokoff de la manière suivante :

Quelque temps après la cession de l'Alaska aux Etats-Unis, le comte Nabokoff fut envoyé par le gouvernement russe à Sitka—l'ancienne capitale de l'Amérique russe—avec mission de mettre dans des coffres et d'expédier en Russie les archives que les autorités russe de l'Alaska avaient laissées en piteux état.

En accomplissant sa mission, le Russe découvrit une lettre datée de St-Pétersbourg, en 1836.

Cette lettre écrite en vieux russe, portait en marge l'annotation "Très confidentielle."

Voici quelle en était la teneur :

"Au gouverneur du territoire de l'Amérique russe à Sitka :

"Nous vous envoyons dix plaques représentant les armes impériales russes, en un paquet soigneusement cacheté que vous devez être le seul à ouvrir.

"L'été prochain vous organiserez une expédition comprenant plusieurs hommes sous le commandement d'un officier de marine, et cela d'une façon assez secrète pour ne donner l'éveil ni aux sujets russes ni aux indiens.

"L'expédition partira de nuit, en emportant les plaques que nous vous envoyons, et s'avancera le plus possible, dans une direction sud, en évitant d'être aperçue par les naturels. Les plaques seront alors enterrées séparément et à une considérable distance les unes des autres.

"La position astronomique exacte de chacune de ces plaques devra être relevée, afin qu'elles puissent être retrouvées facilement en cas d'une contestation, sur la priorité d'occupation de l'Alaska, entre la Russie et le Canada.

"Les hommes ayant pris part à cette expédition devront être, à leur retour, immédiatement renvoyés en Russie.

"Vous êtes prié d'observer minutieusement ces instructions."

Ce document important demeura en la possession du comte Nabokoff qui put en dissimuler la disparition aux autorités de St. Pétersbourg.

Selon les révélations faites par le Sénateur Poirier l'original de cette lettre aurait été soumis par ses soins au gouverneur-général du Canada.

M. Poirier déclare que les instructions contenues dans le document mentionné plus haut furent exécutés à la lettre et que ce ne fut qu'à la pseudo découverte des plaques marquées aux armes russes que le gouvernement du Czar put faire reconnaître la priorité de son séjour sur des territoires faisant partie de droit de l'Amérique Britannique du Nord.

Le sénateur de l'Acadie demande que le gouvernement canadien fasse une enquête approfondie sur l'acte inqualifiable que les révélations de M. Nabokoff viennent de faire connaître au monde.

Le Canada fera-t-il lumière complète, ainsi que le demande M. Poirier, sur "l'affaire du vol de l'Alaska" ou reculera-t-il devant les redoutables complications internationales qu'entrainerait une telle enquête, même, et surtout, si elle devait aboutir ? Mystère.

La lettre de M. Nabokoff constitue, en tous cas, un document fort rare.. et une pièce intéressante pour un musée canadien.

Qui sait ? c'est peut-être là, le sort qui l'attend, mais en ce cas il conviendrait alors que l'on y joigne l'une des fameuses plaques aux armes impériales de la Russie.

LA LANGUE FRANCAISE.

Nous venons de recevoir le premier numéro de la "Statistique Agricole" journal publié en français, à Rome, Italie.

Ce journal est l'organe de l'Institut International d'Agriculture fondé l'an dernier à la suite d'un congrès mondial où toutes les puissances du monde étaient représentées.

L'envoyé du Canada était le ministre fédéral d'Agriculture.

Ainsi que son nom l'indique la "Statistique Agricole" publie des chiffres fort intéressants sur l'agriculture dans l'Univers.

Un fait que seront heureux d'apprendre nos lecteurs, c'est que la langue française a été adoptée pour les travaux de l'Institut et que la publication officielle des statistiques est faite dans notre langue.

Ainsi donc le français reste bien la langue officielle du monde, employée toutes les fois qu'il s'agit d'actes mondiaux.

Ceci est bien fait pour rassurer quelque peu les pessimistes.

UNE ACTIVITE INTENSE REGNE A PRINCE-RUPERT.

Vancouver, 23.—La population de Prince Rupert, le point terminus ouest du G. T. P. augmente selon une moyenne de 1000 personnes par mois.

Une activité considérable règne actuellement dans les chantiers de construction du transcontinental sur un parcours de 150 milles à l'est de Prince Rupert.

La ville possède un théâtre, 2 journaux, de superbes demeures et un grand nombre de magasins.

Le trafic incessant est congestionné par suite de l'exiguité des quais et d'après M. Bell, surintendant du G. T. P., la construction de quais plus spacieux s'impose avec une grande urgence.

Prince Rupert commence à être connu comme le point de rayonnement d'un district parfaitement adapté à la culture des fruits.

Différentes variétés de poissons se trouvent en grande abondance sur le littoral et l'on estime avec raison que Prince Rupert verra, dans un court délai, se développer un commerce de pêcheries important.

Le G.T.P. annonce qu'il mettra en circulation, au cours de l'été, un service régulier de trains sur les 100 milles de voie terminée à l'est de Prince Rupert afin de permettre la création d'un district fruitier.

Prince Rupert possède actuellement 5000 habitants et la construction est poussée avec activité jour et nuit.

De nombreuses compagnies, avec siège social à Prince Rupert, ont été incorporées au cours des cinq derniers mois.

Le nouveau port du Pacifique empruntera une grande importance au point de vue des relations maritimes avec l'Alaska. On estime généralement que ce sera le point de ravitaillement le plus important de la côte pour les territoires du Nord.

Choses vues

Nous empruntons à un de nos confrères anglais le "croquis" suivant qui nous semble contenir parfaitement la syntèse de "l'esprit américain" :

"Quatre fermiers d'au delà de la ligne quarante-neuvième viennent d'arriver à une petite gare, perdue dans l'immense prairie canadienne, avec deux wagons chargés de meubles, d'outils et d'animaux.

"Leur première visite est pour l'agent des terres qui, tout de suite, leur propose de les conduire en voiture à la recherche de homesteads; mais nos colons déclinent une partie de ses offres—la plus intéressée ; l'agent viendra indiquer les terres libres mais le trajet se fera dans leur propre voiture.

"Les pourparlers terminés—cela a pris exactement cinq minutes—les "américains" retournent à la gare ; en un instant deux paires de chevaux sont débarquées, deux "wagons" les suivent ; huit mains s'activent à atteler les uns après les autres et dix minutes ne se sont pas écoulées que les cinq hommes sont en route pour la chasse aux terres.

"Chemin faisant, l'agent des Terres remarque qu'une charrue a été chargée dans le "wagon" où il a pris place ; il pense que c'est sans doute dans le but de reconnaitre la qualité du sol que les "américains" ont pris cet instrument aratoire et il ne fait aucune réflexion, que ne sollicite aucunement d'ailleurs le mutisme obstiné de ses compagnons.

"Après avoir parcouru une certaine distance l'agent fait signe d'arrêter.

"On se trouve au milieu de terres vacantes. Les futurs colons sautent alors rapidement à terre et celui qui semble le chef de l'expédition, après un bref coup d'oeil circulaire, dit à l'agent :

"—Cette terre nous convient ; est-elle libre ?...

"La réponse étant affirmative, celui qui a parlé s'adresse alors à ses compagnons :

"—"All right" garçons, cette terre à nous. Au travail !

Et avant que l'agent des terres soit revenu de sa surprise, les deux chariots sont débarrassés de leur contenu.

Une tente est édifiée au revers d'un coteau ; un attelage est dételé et mis sur la charrue et, tandis que les deux aînés de la bande achèvent d'établir le campement, la charrue, maintenue et conduite par les plus jeunes, soulève une première bande noire dans la prairie.

C'est le premier sillon.

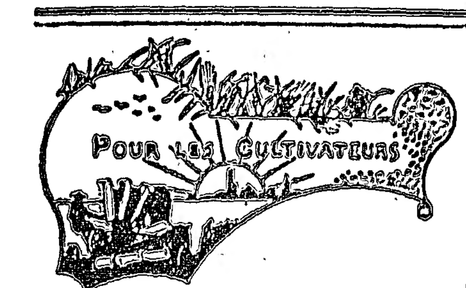
Les deux aînés se sont arretés un instant à considérer le travail de leurs cadets.

Une émotion furtivé a passé peut-être sur leurs traits.

Mais l'agent des terres parfaitement ahuri n'a pas le loisir de l'observer.

Le voici de nouveau en voiture pour revenir au village où des colons vont remplir les formalités d'enregistrement des terres et acheter les provisions nécessaires.

Et comme dans ce pays de prairie les hommes et les choses demeurent longtemps en vue, l'agent se retourne fréquemment pour voir les deux colons qui sans cesse augmentent là bas la tâche noire dans l'immensité verte...



LA CULTURE RATIONNELLE

Rapport sur les opérations de la ferme expérimentale de Lacombe, Alta.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant ici un compte-rendu succint des différentes expérience tentées par la ferme expérimentale de Lacombe, (Alberta-Nord), dans la culture des céréales au cours de l'année 1908.

Ce rapport vient d'être mis en circulation.

ESSAIS DE CULTURE DU BLE SUR JACHERE ET SUR GAZON

Quel sol doit-on choisir de préférence pour la culture du blé ? Doit-on prendre un sol qui est resté en jachère l'année précédente ou vaut-il mieux prendre une prairie dont on a enfoui le gazon à la charrue après en avoir tiré une récolte de foin ? Désirant obtenir des renseignements à ce sujet nous avons commencé une série d'expérience portant sur cette question. Le gazon de brome a donné cette année de faibles rendements mais nous nous proposons néanmoins de continuer l'expérience avec ce même gazon, et en outre avec le gazon de mil, et de comparer avec soin les rendements obtenus à ceux donnés par la récolte venant après une jachère d'été. Il est généralement admis que le brome a un grande valeur dans les prairies permanentes et qu'il fournit un foin nutritif pour le bétail laitier, mais nous ne croyons pas qu'il soit désirable de l'inclure dans une rotation.

Nous donnons plus bas les rendements de trois variétés de blé semées (1) après une récolte de brome, (2) après une jachère d'été. Une des mêmes variétés a été semée sur gazon de mil. En étudiant ces rendements il est bon de se rappeler (1) que dans le cas du mil on avait récolté environ 2 ½ tonnes de foin par acre en 1907. (2) que la saison de 1907 étant très pluvieuse, nous ne pûmes faire pourrir le gazon aussi bien que d'habitude. (3) outre la récolte de blé, nous avons aussi récolté 4 boisseaux à l'acre de graine de mil.

Reliable, jachère d'été, 49 boiss.
Abundance, jachère d'été 46 "
Dawson's Golden, jachère d'été, 56 boisseaux.
Reliable, gazon de brome, 16 boisseaux
Abundance, gazon de brome, 13 boisseaux
Dawson's Golden, gazon de brome, 11 boisseaux.
Dawson's Golden, gazon de mil, 20 boisseaux.

AVOINE SEMEE A L'AUTOMNE

Le 9 novembre 1907, juste avant que la terre gela, on ensemença une parcelle d'avoine Tartar King, sur gazon de mil labouré en été et bien travaillé. Le sol était bien drainé. Nombre de personnes prétendent que, puisque l'avoine se ressème si bien d'elle-même ou comme on dit dans le pays "volontairement" on pourrait réaliser une économie de temps en la semant à l'automne Outre la parcelle semée à l'automne nous avons également semé une autre parcelle au printemps de 1908. L'avoine de la parcelle de printemps poussa bien et mûrit de bonne heure, mais la semence de l'automne ne germa pas. La température de l'hiver fut défavorable et la semence perdit sa vitalité.

ESSAIS D'AVOINE

Au point de vue du rendement moyen les résultats des essais d'avoine ne furent pas aussi satisfaisant qu'en 1907. Néanmoins la paille était plus belle et le grain de meilleure qualité.

Le grain fut semé à raison de deux boisseaux à l'acre sur gazon de mil labouré en 1907, après la fenaison, et bien travaillé au cours de l'automne. Le sol était une terre noire argilo-sableuse.

Vingt-quatre variétés furent semées sur des parcelles d'un-soixantième d'acre chacune. Toutes poussèrent bien et donnèrent d'assez bons rendements. Aucune des variétés ne rouilla. La variété Pioneer est encore au premier rang pour le rendement, mais comme c'est une avoine noire nous ne pouvons la recommander pour la culture générale, mais seulement pour la récolte de fourrage.

Voici le rendement de quelques unes de ces variétés, moyenne à l'acre :

Pioneer, ...	111
Banner, ...	90
Milford White, ...	77
Siberian, ...	77
Abundance, ...	75
Lincoln, ...	74
White Giant, ...	74
American Triumph, ...	68
Thousand Dollar, ...	69
Improved American, ...	67
Wide Awake	67
Improved Ligowo	65

TASSEMENT DU SOL POUR L'AVOINE

On a beaucoup discuté dernièrement les mérites du rouleau plombeur (soil packer). Nous avons employé le rouleau connu sous le nom de "pulvérisateur," et les résultats semblent indiquer que cette machine est réellement utile. Le sol de cette ferme et fortement humifère, et généralement argileux, à l'exception de quelques superficies, peu étendues, où le sable prédomine. Comme le sol contient une forte proportion d'humus, sa texture est plutôt légère. Le rouleau remplit les plus grands interstices et laisse une couche meuble à la surface, qui empêche l'évaporation de l'humidité. Le sol ainsi tassé est en contact plus intime avec la semence, et la montée de l'humidité jusqu'à la semence par capillarité est ainsi facilité. La germination a donc lieu plus rapidement et plus uniformément que lorsque le sol n'est pas tassé.

AVOINE—DATES DES SEMAILLES

Nous avons semé deux variétés d'avoine en commençant le 14 avril et continuant, avec une semaine d'intervalle entre les semis, jusqu'au 5 mai. La première avoine fut semée avant que le sol fut dégelé à plus de cinq pouces de profondeur, quoique la terre fût en bon état. Toutes les parcelles étaient sur gazon de mil et furent ensemensées à raison de deux boisseaux à l'acre.

La date du 28 avril fut trouvée la plus favorable.

Le rendement fut de 90 boisseaux ; l'avoine semée le 15 avril ne produisit que 68 boisseaux à l'acre.

(A suivre)

AVIS AUX FERMIERS

M. Angus McDonell annonce aux fermiers qu'il a à vendre, à prix raisonnables, une charge de char de chevaux de trait et autres, (chevaux et juments) à sa ferme de Ray (Alta.)

Ces chevaux sont parmi les meilleurs qui aient été jamais amenés dans l'Alberta-Nord. Tous les fermiers seront certains de trouver un cheval à leur convenance dans le groupe.

AUX NOUVEAUX COLONS.

Un bon conseil à donner aux nouveaux colons, c'est celui de louer une ferme pour leur première année de séjour et d'aller ensuite à la recherche d'un homestead. Ils auront ainsi le bénéfice d'une première récolte pour passer l'hiver et de plus ils n'auront pas perdu de temps car après les semences ils auront pu faire du cassage sur leur homestead et se trouveront ainsi en mesure de semer dès le printemps suivant.

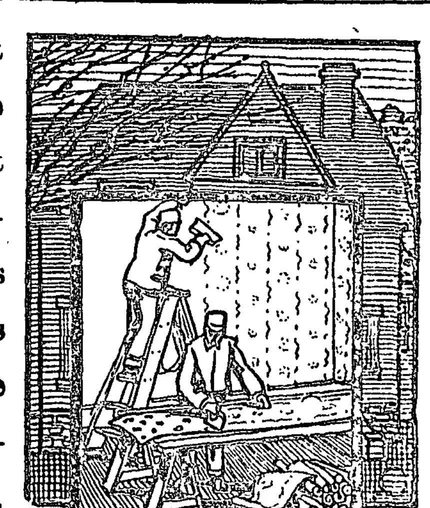
M. B. Tétreau, interprète français de Végreville, est en mesure de placer les nouveaux colons sur de bonnes terres à ferme près du marché de Végreville, et de leur fournir de bons guides pour leur aider à choisir des homesteads dans les centres canadiens-français.

B. TETREAU,
Végreville, Alta.

M. LEMIRE, de ST. EMILE DE LEGAL, désire vendre 8 quarts de section situés à deux milles du village et à deux milles de la gare projetée sur l'embranchement Morinville-Clyde.

Ces terres sont parmi les plus belles de St. Emile ; presque toute la superficie peut être mise en culture.

A vendre également un planeur-embouveteur, un moulin à bardeaux, un moulin à moudre le graine et un engin à gazoline, presque neuf. 2s17m.



Chronique Locale

M. W. E. Ménard, de Strome, Alta., était de passage à Edmonton, cette semaine.

M. Ménard, qui est un pharmacien distingué de la province de Québec, se propose d'ouvrir tout prochainement une pharmacie à Strome, petite ville d'un grand avenir, situé sur la voie ferrée du C. P. R., (embranchement de Lacombe à Saskatoon.)

Nous souhaitons bon succès à notre compatriote.

Melle Cormier, qui était en visite depuis plusieurs jours chez M. et Mme Arsenault, vient de partir pour Calgary et Banff, où elle séjournera durant l'été.

On demande immédiatement pour l'école No. 1738 du village de Legal un instituteur ou une institutrice catholique possédant un diplôme valide dans l'Alberta et pouvant enseigner aussi le français. Traitement $700.00 par an. Coût moyen de la pension : $12.00 par mois. Assistance moyenne à l'école : 15 à 20.

S'adresser à J. B. Coté, Sec.-trés., LEGAL, Alta.

M. Chas. Lemire, d'Innisfree, en visite à Edmonton, cette semaine est de retour depuis peu d'un voyage en province de Québec.

M. Lemire a fait beaucoup de propagande en faveur de l'Ouest, au cours de son séjour dans la vieille province et il nous annonce que ses efforts ont été couronnés de succès car cinq familles viendront en Alberta l'été prochain, sur ses conseils.

M. U. Verreau, agent de la réserve indienne de Stoney Plain, a failli être victime d'un accident fatal mardi dernier.

En arrivant à Edmonton son cheval s'emballa soudain et vint se jeter sur un tramway.

La voiture fut sérieusement endommagée mais M. Verreau ne fut même pas blessé.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Louis Chevigny, décédée il y a quelques jours à St-Albert.

Mme Chevigny, très connue et très estimée dans la région était l'une des premières femmes blanches venues dans le pays.

Elle était arrivée au Nord-Ouest en 1880, ayant parcouru à pied la distance de Winnipeg à St. Albert.

La défunte qui fut aux premières heures de la colonisation d'Alberta une véritable providence pour les nouveaux venus était une chrétienne, dans la plus haute acceptation du mot.

Elle laisse onze enfants, tous vivants, dont six naquirent dans l'Ouest.

Ses funérailles qui ont eu lieu à la cathédrale de St. Albert, ont permis de concevoir à quel point Mme Chevigny était aimée dans le pays, une assistance considérable venue de toutes les paroisses environnantes assistait au service religieux qui fut célébré par le R. P. Mérer.

Les porteurs étaient les six fils de la défunte; Georges, François, Edwidge, Albert, Octave et Joseph.

Mme Chevigny, qui était âgée de 66 ans, avait perdu sa soeur Mme David, il a un an.

Nous offrons nos condoléances à la famille.



Loi des Améliorations locales. Loi des taxes d'instruction publique. Loi des Villages et Ordonnance de l'évaluation scolaire.

Avis est ici donné que sous l'autorité des dispositions de la loi des Améliorations locales, de la loi des taxes d'instruction publique, de la loi des Villages et de l'Ordonnance de l'évaluation scolaire, un juge de la Cour suprême a été nommé, qui, le Mercredi, 13ème jour d'avril 1910, à 10 heures du matin siègera au Palais de justice d'Edmonton pour la confirmation des rapports, faits sous l'autorité des dispositions de l'article 91 de la loi des Améliorations locales relativement aux districts suivants :

Districts d'Améliorations locales 28-M-4, 29-M-4, 30-M-4, 25-N-4, 26-N-4, 27-N-4, 28-N.4, 29-N-4, 25-P-4, 27-P-4, 28-P-4, 25-R-4, 26-R-4, 27-R-4, 28-R-4, 29-R-4, 25 S-4, 26 S-4, 27-S-4, 28-S-4, 29.S-4, 25-T-4, 26-T-4, 27-T-4, 28-T-4, 29-T-4, 30-T-4, 25-A-5, 26-A-5, 27-A-5, 28-A-5, 29-A-5, 30-A-5, 26-B-5, 27-B-5, 26-C-5, 616, 617 620 et 621.

Et de l'article 11 de la loi des taxes d'instruction publique relativement aux terres situées dans les regions suivantes :

Townships 59 à 70 Rangs 21 à 13 inc. 0.4ème M.

Townships 57 N. du R. à 70, rang 14 0.4ème M.

Townships 49 à 70 Rangs 15 à 28 inc. 0.4ème M.

Townships 49 à 70 Rangs 1 à 8 inc. 0.5ème M.

Et de l'article 67 de la loi des villages relativement au village suivant :

VILLAGE DE MORINVILLE

Et de l'article 19 de l'Ordonnance d'évaluation scolaire relativement aux districts scolaires suivants :

Districts d'écoles No. 23, 24. 29, 75, 98, 212, 222, 246, 266, 280, 293, 296, 298, 301, 305, 314, 322, 324, 345, 355, 367, 369, 370, 371, 381, 382, 384, 386, 393, 399, 400, 412, 415, 416, 427, 429, 434, 438, 452, 459, 470, 475, 478, 472, 482, 508, 509, 516, 521, 523, 525, 528, 529, 530, 537, 571, 594, 622, 626, 645, 660, 663, 683. 719, 746, 749, 750, 774, 799, 839, 847. 150, 881, 936, 937, 966 1001, 1009, 1016, 1029, 1067, 1074, 1162, 1241, 1307, 1438, 1443, 1444, 1456, 1461, 1465, 1474, 1479, 1488, 1495, 1500, 1514, 1534, 1537, 1611, 1619, 1668, et R.C.P. 2, R.C.P. 4, R.C.P. 6, R.C.P 34, R.C.P. R.C.P. 42, R-C.P. 45, R.C.P. 47, et R. C.P. 51.

Daté à Edmonton ce 11ème jour de février 1910.

JNO. PERRIE
COMMISSAIRE DES TAXES

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

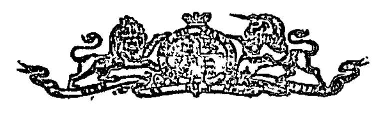
AVIS

A l'expiration de 30 jours à dater de la date de cet avis, c'est à dire le 28 mars, 1910, l'enrégistrement des quarts de section—aptes à être prix comme homesteads—dans les townships ci-après, sera ouvert aux premiers demandeurs.

Townships	Rangs	Meridiens	
56	2	4	
57	1	4	
56	2	4	
57	2	4	
58	2	4	
62	3	4	
57	4	4	
58	4	4	
63	6	4	
64	6	4	
63	7	4	
64	8	4	
64	7	4	
63	8	4	
63	9	4	
64	9	4	
63	10	4	
27	12	4	En dehors de
64	10	4	la réserve
62	25	4	indienne
63	25	4	
62	26	4	
63	26	4	
62	27	4	Excepté T.B. 1169
47	5	5	" " 1161
48	7	5	et 1007
60	8	5	
60	9	5	" 1192
52	11	5	
52	12	5	
57	12	5	
58	12	5	
54	17	5	
54	18	5	
54	19	5	
54	20	5	
48	28	5	

Daté à Edmonton ce 25ème jour de février, 1910.

GEO. N. ULLYOT
Agent par intérim des Terres du Dominion



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre ; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.